



Autorité de Régulation des Marchés Publics

**A.R.M.P.**

Direction Générale

Le Directeur Général ai

Kinshasa, le 23 SEPT 2020

N°/Réf. 1573/ARMP/DG/DREG/CEJQ/JKK/09/2020

Transmis copie pour information à

- Monsieur le Président a.i du Conseil d'Administration de l'ARMP ;
  - Monsieur le Directeur Général Adjoint de l'ARMP
- (Tous) à Kinshasa/Gombe

-----  
A Monsieur le Directeur Général du Congo  
AIRWAYS  
à Kinshasa /Gombe

Concerne : Accusé de réception

V/L: CGA/DG-DR/CPM/SP/KNK/2020/1044

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre lettre référencée en concerne du 10 septembre 2020, par laquelle vous me transmettez deux contrats de marchés pour enregistrement, et je vous en remercie.

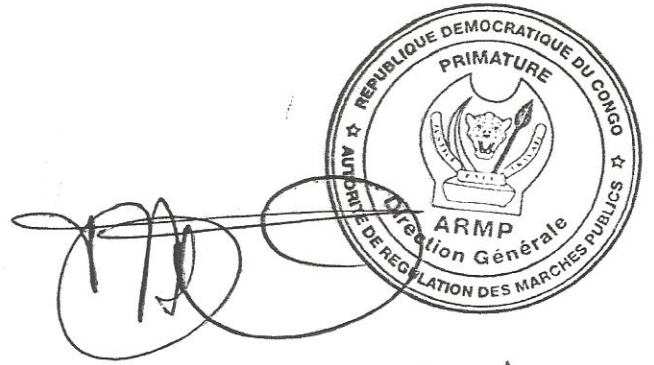
Sur ce, je tiens à vous notifier que lesdits Contrats ont été enregistrés à l'ARMP sous les numéros respectifs suivants :

- 1) Contrat n° 40/CGA/DG-DR/CPM/SP/2020, relatif à la sélection d'un consultant cabinet chargé de mener des études pour la réduction des coûts et l'amélioration des revenus de CONGO AIRWAYS, enregistré sous le n° **446/ARMP/S/09/2020** ;
- 2) Contrat n° 41/CGA/DG-DR/CPM/SP/2020 relatif à la sélection d'un consultant cabinet chargé de l'élaboration du plan stratégique de CONGOAIRWAYS, enregistré sous le n° **447/ARMP/S/09/2020**.

J'ai saisi cette occasion pour vous rappeler les termes de la circulaire de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, portant respect de l'accomplissement des formalités d'enregistrement des marchés publics, délégations de service public et les contrats de partenariat public-privé auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics « ARMP » et qui disposent à son point 7 que « **les Autorités contractantes du niveau central et provincial, sont tenues de s'abstenir de financer un marché** »

sans avoir préalablement pris connaissance de la preuve, de la part de l'opérateur économique, d'un numéro d'enregistrement du contrat et de l'attestation de paiement de la redevance de régulation délivrée par l'ARMP ».

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de ma parfaite considération.



*Pontus Jean Pierre KAPUKU*  
*Directeur Général Adjoint*

7